Image not found or type unknown

Encaissement et paiement d'un chèque non valide

Par **ROUSSINET**, le **16/12/2019** à **13:23**

Bonjour,rnrnJe souhaite avoir des informations complémentaires au sujet d'un différend que j'ai avec une écurie où mon cheval était en pension jusqu'au 31/08/19.rnrnLa gérante de cet établissement a présenté indûment à l'encaissement, mi-novembre 2019, un chèque de dépôt de garantie daté du 28 septembre 2018.rnrnA réception de mon relevé bancaire, j'ai constaté que ce chèque a été débité le 22 novembre 2019.rnrnJ'aimerais connaître les recours à avoir auprès de la banque ainsi que du bénéficiaire.rnrnJe vous remercie par avance de votre aide.rnrnCordialement.

Par **nihilscio**, le **16/12/2019** à **13:59**

Bonjour,rnrnLa durée de validité du chèque, un an et juit jours, était dépassée. Il n'aurait pas dû être débité. Vous pouvez exiger de la banque qu'elle vous rembourse.rnrnCependant le bénéficiaire du chèque pourra exiger le versement de son dépôt de garantie.

Par **ROUSSINET**, le **11/03/2020** à **19:27**

Bonsoir,rnrnMa situation a été régularisée sans problème mi-février par ma banque, la CAISSE D'EPARGNE RHONE ALPES.rnrnS'agissant d'un chèque prescrit, j'ai obtenu son remboursement.rnrnBonne soirée.

Copyright © 2026 Experatoo.com - Tous droits réservés